

Genève, le 25 septembre - Diffusion immédiate

Les associations de la mobilité douce et des usager-ère-s de la petite reine demandent la fin de l'immobilisme des autorités genevoises. Devant le triomphe en votation du contre-projet constitutionnel pour le vélo et face aux accidents trop fréquentes, PRO VELO Genève et l'Association Transports et Environnement (ATE) demandent aux autorités une nouvelle politique et des améliorations substantielles en matière de sécurisation des flux cyclistes.

La législature cantonale précédente s'est révélée catastrophique, avec un boulevard ménagé à la mobilité individuelle motorisée au détriment des transports publics et de la mobilité douce. Baisse de l'offre en transports publics de 6 %, trop nombreux points noirs (comme James-Fazy ou la rue des Deux-Ponts illustrés par la RTS). Il y a encore trop de blessés et de tués sur les routes genevoises, une situation inacceptable. Pour mémoire : depuis 2000, le nombre de cyclistes tués ou blessés sur la route a augmenté de 27% quand celui des voitures a baissé de 34%. Enfin, les récents aménagements montrent que les occasions pour encourager le vélo ne sont pas saisies : l'État de Genève au Pont Butin ou à la rue de la Croix-Rouge ou la Ville de Genève au Boulevard des Tranchées.

Pourtant, la population s'est déjà exprimée à trois reprises (IN 144, loi pour mobilité cohérente et équilibrée et vélo dans la Constitution) de manière claire et forte pour la mobilité douce et la petite reine. Dans ce contexte, les déclarations du Conseiller d'Etat en charge des Infrastructures sont à saluer, car elles vont dans le bon sens.

Au vu de l'urgence, nous demandons aux autorités cantonales et communales un plan d'action urgent dans les 12 mois, avec des priorités et mesures concrètes. Voici nos propositions :

- 1) interchanger les bandes cyclables avec les places de stationnement pour voiture sur 9.3 km de rues en ville de Genève (et lancer des études au niveau cantonal afin de déterminer les endroits supplémentaires où réaliser de telles modifications de marquage) ;
- 2) séparer physiquement les bandes cyclables et pérenniser l'infrastructure de
 - rue des Deux-Ponts ;
 - parcours de la Gare Cornavin jusqu'à Uni Mail en passant par le pont de la Coulouvrenière ;
- 3) mettre en œuvre le tourner à droite en continu sur les feux rouges à six intersections durant un an et étendre la mesure à d'autres intersections durant les quatre années suivantes de la nouvelle législature ;
- 4) transformer les arrêts de bus existants pour les mettre aux normes des bonnes pratiques définies par un groupe de travail formé durant la première année de la nouvelle législature ;
- 5) réaffecter le personnel cantonal travaillant sur la traversée du lac à des projets de mobilité douce, afin de réaliser et suivre les mesures présentées dans le Plan d'Actions de la Mobilité Douce 2015-2018 (PAMD).

Contacts :

Caroline Marti, vice-présidente ATE Genève, 079 796 36 23
Alfonso Gomez, président PRO VELO Genève, 076 326 62 18
Olivier Gurtner, vice-président PRO VELO Genève, 078 734 33 29
Alice Genoud, coordinatrice ATE, 022 734 70 64
Christine Jeanneret, coordinatrice PRO VELO Genève, 022 329 13 19